

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Jean Calvin - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Jean Calvin - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (15762)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Jean Calvin - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (15762)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	115	1

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires Avis du chef d'établissement, notes de 1ères et terminales	Bulletins de 1ères et terminales, Fiche Avenir	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail Autonomie, rigueur, capacité d'organisation	Fiche Avenir, appréciations des professeurs	Très important
Savoir-être	Attitude face au travail, régularité de présences, capacité à travailler en groupe	Fiche Avenir, bulletins	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Implication dans la formation Projet professionnel ou de formation	Projet motivé, projet professionnel ou poursuite d'études	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Degré d'engagement dans les instances ou tissus associatif	Délégué ou référent	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Dossier incomplet ou parcours incompatible avec le diplôme préparé.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Tous les vœux sont pris en compte par la commission.

Il est impératif d'être titulaire d'un baccalauréat ou d'en être titulaire à la rentrée qui suit.

La lettre de motivation et le projet professionnel sont les éléments fondamentaux sur lequel la commission s'appuie pour pré sélectionner les apprentis. Les résultats scolaires seront également pris en considération.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est fortement conseillé aux candidats d'effectuer des démarches pour trouver une entreprise d'accueil. Cela sera un plus pour l'admission dans la formation.

Toutefois il est possible de débiter la formation sans avoir conclu un contrat. Ce dernier devra tout de même intervenir avant la fin novembre.

Signature :

Bruno REVELLE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Jean Calvin